



Office Burundais des Recettes

"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

RELANCE D'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° DNCMP/25/S/2024-2025 POUR LE RENOUELEMENT DU SUPPORT ET DES SERVICES POUR L'APPLICATION DE GESTION DES SAUVEGARDES VEEAM.

Date de publication : 02/04/2025

Date d'ouverture des offres : 21/04/2025

1. Objet.

L'Office Burundais des Recettes (OBR) relance un Avis d'Appel d'Offres International Ouvert pour « **Le Renouveaulement du Support et des Services pour l'Application de Gestion des Sauvegardes VEEAM** ».

2. Financement

Le Marché est financé à 100% sur le budget général de l'Etat, exercice 2024-2025.

3. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de **7h 30' à 12h 00** et de **14h 00 à 17h 30'**, heure locale au Commissariat des Services Généraux de l'OBR, Immeuble VIRAGO COMPLEX, 3^{ème} étage, B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 16. Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sis au Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 2457/22 28 22 02 sur présentation d'un bordereau de versement de **cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU)** non remboursables au compte n° **N° CC10003** (sous compte de transit des recettes non fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.

4. Dépôt, Ouverture

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **21/04/2025** à **09h30'**. Toute offre reçue après la date et heure limites ne sera pas considérées lors de l'ouverture des offres.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour à 10h00' dans l'une des salles de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX.

5. Garantie de soumission

Le soumissionnaire devra présenter une garantie bancaire de soumission de 3.500.000 BIF ou l'équivalent en devises pour les soumissionnaires étrangers.

5. Validité des Offres

Les offres demeureront valables pendant une période de 90 jours, comptés à partir de la date limite de remise des offres.

Fait à Bujumbura, le .../.../2025

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

Cyrille NKANUYE